

Abacu, pour ne pas oublier les victimes de violences au Burundi

La Libre Belgique, le 17 mai 2018 Amnesty International et Lalibreafric.be se sont associés et vous proposeront une série de portraits de Burundais(e)s tombé(e)s sous les coups du régime du président Nkurunziza. Une série de portraits sur plusieurs mois pour montrer que nous n'oublions pas ces victimes et pour dire non à l'impunité qui règne dans ce pays.

Jean-Népomucène Komezamahoro voulait être prêtre, ou bien militaire comme son frère aîné. Couramment dit par son diminutif, Jean-Népo, il a été abattu par la police le 26 avril 2015 lors d'une manifestation à Ngagara, une banlieue de Bujumbura, la capitale du Burundi. Il a été la première victime connue de la répression brutale visant les personnes opposées, ou considérées comme opposées, à la décision du président Pierre Nkurunziza de se porter candidat pour un troisième mandat, en avril 2015. Des témoins et membres de sa famille ont témoigné que Jean-Népo n'avait même pas participé aux manifestations. Alors que les Burundais s'apprêtent à participer, ce 17 mai, à un référendum sur une modification de la Constitution, le pays connaît un regain de tensions. Les manifestations d'intimidation, les actes de harcèlement et les attaques contre les personnes opposées à la révision constitutionnelle se multiplient. Le 27 mars 2018, le journal Iwacu a publié un article poignant sur la mort de Simon Bizimana, un agriculteur arrêté parce qu'il aurait refusé de s'inscrire pour voter au référendum. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, on voit l'homme répondre à des questions concernant son refus. Selon les témoins interviewés par Iwacu, Simon a été roué de coups lors de son arrestation, qui a eu lieu le 13 février dans la commune de Cendajuru. Le lendemain, il a été transféré à Cankuzo, capitale de la province éponyme. Il aurait succombé à ses blessures. S'il est adopté, le projet de révision constitutionnelle permettra au président Nkurunziza de se présenter aux prochaines élections et se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034 au moins. Beaucoup de Burundais, notamment les principaux partis de l'opposition et la société civile convaincus que ces modifications anéantissent tout espoir de négocier une solution à la crise qui a débuté en avril 2015. Nombreux sont celles et ceux qui ont prédit des tensions politiques au moment où le président Nkurunziza a fait part pour la première fois de son intention de briguer un troisième mandat, mais personne n'aurait pu imaginer le déclenchement de violence qui s'en est suivi. Les manifestations qui ont débuté dès son annonce ont été violemment réprimées par les forces de sécurité. Des centaines de personnes ont été tuées en 2015, selon l'Organisation des Nations unies (ONU). Les forces de sécurité se sont mises à traquer les opposants, réels ou supposés, au président Nkurunziza et à son parti politique, le Conseil national pour la défense de la démocratie au Burundi-Forces pour la défense de la démocratie au Burundi (CNDD-FDD). Des cadavres ont commencé à apparaître dans les rues, dans les cours d'eau et sur les rives du lac Tanganyika. Après la tentative de coup d'état du 13 mai 2015, les homicides sont devenus courants et même des dirigeants civils et militaires de premier plan ont été pris pour cible. En moins de six mois, l'Union pour la paix et la démocratie-Zigamibanga (UPD-Zigamibanga), opposée à ce que Pierre Nkurunziza brigue un troisième mandat, a perdu son président, Zedi Feruzi, tué par la police le 25 mai 2015, et son porte-parole, Patrice Gahungu, abattu par des tireurs inconnus le 7 septembre. Le général Adolphe Nshimirimana, ancien chef du Service national de renseignement (SNR), a été tué le 2 août 2015. Son convoi a été touché par des roquettes lors d'une série de tirs nourris. Il était proche du président Nkurunziza. Son nom est associé à de graves allégations de violations des droits humains, y compris des actes de torture et des exécutions extrajudiciaires. Il n'a jamais fait l'objet d'une enquête judiciaire à ce sujet. Lorsque, le 11 décembre 2015 à l'aube, des groupes armés non identifiés ont attaqué quatorze militaires de Bujumbura, les forces de sécurité ont réagi en s'en prenant violemment à des sympathisants supposés de l'opposition. Le supplice a duré deux jours. Pendant la répression, les forces de sécurité ont lancé des raids nocturnes contre des bastions de l'opposition dans la capitale : elles ont pillé les logements d'un autre, procédé à des arrestations arbitraires et tué des dizaines de personnes. Ce matin-là, les habitants se sont aventurés dehors pour trouver des dizaines de corps jonchant les rues de ces quartiers considérés comme favorables à l'opposition. A Musambira, les habitants sont restés cloîtrés à l'intérieur de leurs maisons pendant une bonne partie du samedi aussi, pendant que des corps sans vie étaient ramassés et amenés par la police et les Imbonerakure. Quelques semaines plus tard, des charniers présumés ont été découverts. Amnesty International croit savoir que des personnes tuées les 11 et 12 décembre ont été enterrées dans ces fosses communes, le but étant de faire disparaître toute preuve d'existence illégale. L'état a reconnu les homicides de 87 personnes seulement, dont huit agents des forces de sécurité. Ces derniers sont probablement de la police. En 2016, les forces de sécurité et des groupes armés non identifiés ont continué de mener des attaques ciblées de faible intensité. En avril 2016, le général Athanase Kararuzza, un haut gradé de l'armée burundaise, a été abattu avec son épouse et son garde du corps. Le 13 juillet, des inconnus ont tué par balle Hafsa Mossi, membre de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, ancienne ministre et ancienne journaliste BBC, à Bujumbura. Le 31 décembre 2017, Emmanuel Niyonkuru, ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Planification a été abattu dans la même ville. À mesure que les forces de sécurité ont repris le contrôle du pays, les médias ont été réduits au silence par des attaques, des actes de harcèlement et des manifestations d'intimidation et plusieurs organisations de défense des droits humains ont été fermées, les signalements d'homicides ciblés et de corps abandonnés en pleine rue ont diminué. Certaines personnes ont pu faire leur deuil et enterrer leurs proches tués dans les violences, mais de nombreuses autres ne savent toujours pas ce qu'il est advenu. Le 10 décembre 2015, Marie Claudette Kwizerwa, trésorière de la Ligue Iteka, une organisation de défense des droits humains, a été enlevée par les forces de sécurité. Sa famille a même versé une rançon pour la faire libérer mais n'a jamais reçu aucun signe de vie. Jean Bigirimana, journaliste à Iwacu, a disparu le 22 juillet 2016. Des proches sont convaincus qu'il a été enlevé par des agents de la police. Sa famille et ses collègues cherchent encore des réponses. Des défenseurs des droits humains ont aussi payé un lourd tribut pour être opposés à ce que le président Nkurunziza brigue un troisième mandat. Le lendemain de l'homicide d'Adolphe Nshimirimana, Pierre-Claver Mbonimpa, un éminent défenseur des droits humains, a été chassé à un assassinat ; il a été blessé par balle à la tête. Son gendre, Pascal Nshimirimana, a eu moins de chance. Il a été abattu

octobre de la même année. Un autre membre de la famille a trouvé la mort dans les violences. Il s'agit de Welly Fleur Nzitonda, le fils de Pierre-Claver, retrouvé mort après avoir été arrêté par la police le 6 novembre 2015. Actuellement, cinq défenseurs des droits humains sont détenus uniquement en raison de leurs activités. Dans la nuit du 26 avril 2018, Germain Rukuki a été condamné à 32 ans de réclusion pour des charges forgées de toutes pièces. Emmanuel Nshimirimana, Aimé Constant Gatore et Marius Nizigiyimana ont été condamnés à 10 ans d'emprisonnement le 8 mars. Ils sont tous les trois membres de l'ONG burundaise Parole et action pour le réveil des consciences et l'évolution des mentalités (PARCEM). Nestor Nibitanga, ancien représentant régional de l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), est détenu sans jugement depuis novembre 2017. Ils sont tous accusés entre autres charges, d'atteinte à la sûreté de l'état et de rébellion. Amnesty International les considère comme prisonniers d'opinion et fait campagne pour leur libération immédiate. Dans ce contexte extrêmement volatil, nous choisissons de soutenir les victimes, non de nous montrer complaisants ou de prétendre ne rien voir. Nous choisissons d'affronter la réalité de la situation au Burundi et d'entendre les appels à justice. Nous ne serons pas vaincus. Les milliers de victimes de violences au Burundi méritent que leur voix soit entendue. Aux côtés de la population burundaise, par l'intermédiaire de la campagne Abacu (Notre peuple), nous n'oublions pas les personnes que ces violences insensées nous ont arrachées et continue de nous arracher. Rachel Nicholson, chercheuse sur le Rwanda et le Burundi / Amnesty International

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});